

## Communiqué de presse

Fribourg, 3 mars 2023

### L'inflation plombe le budget 2023 de l'hôpital fribourgeois

**Malgré une hausse conséquente de l'activité clinique envisagée, le budget 2023 de l'hôpital fribourgeois (HFR) prévoit une perte de 27,9 millions de francs. L'impact de l'inflation sur la masse salariale et les autres charges non compensées réduit en effet à néant les efforts considérables entrepris en matière d'efficacité et de productivité ces dernières années. Sans les effets de l'inflation, le budget 2023 serait proche du point d'équilibre. Dès lors, tout comme en 2022, l'HFR se voit obligé à limiter ses investissements 2023 à l'essentiel. Pour permettre le financement des investissements nécessaires ces prochaines années et pour trouver une solution pérenne à l'impact de l'inflation sur le budget de fonctionnement, des discussions sont en cours avec les autorités cantonales.**

L'activité de l'HFR tant sur le plan stationnaire qu'ambulatoire continuera sa tendance à la hausse dans un contexte de forte sollicitation de l'ensemble des prestations cliniques de l'hôpital. Pour accompagner cette hausse, le budget 2023 prévoit la création d'une trentaine de postes de travail supplémentaires indispensables, essentiellement du personnel médical et des soins ainsi que des postes visant à intensifier les efforts d'efficacité dans la prise en charge des patients entrepris ces dernières années.

L'augmentation des revenus issus de l'activité rendue possible par l'énorme engagement de son personnel est cependant réduite à néant par une hausse massive des coûts provoquée principalement par l'inflation. Cette hausse s'élève à un total de 21,84 millions de francs dont CHF 13,39 sur la masse salariale et 8,45 millions de francs sur les coûts de l'énergie, du matériel médical, des médicaments et des produits alimentaires. A ces coûts se rajoute 1,52 millions de francs, découlant de la sortie obligatoire de l'informatique de l'HFR du giron de l'Etat (SiTel) à l'horizon 2024. Essentiellement en raison de ces effets exogènes de 23,36 millions de francs, le budget 2023 de l'HFR affiche un déficit de CHF 27,9 millions.

Alors que l'impact de l'inflation sur les charges de l'hôpital est majeur, ni le financement étatique ni les tarifs ne le compensent. Les tarifs moyens des prestations stationnaires des prestations à charge de la LAMal négociés avec les assureurs-maladie n'ont cessé de baisser de 2012 à 2019 et n'ont plus augmenté depuis cette date. Pour leur part, les tarifs appliqués pour des hospitalisations semi-privées et privées ont subi une baisse en 2022. Enfin, les tarifs ambulatoires sont quant à eux identiques depuis 2017. Cette situation de non-compensation du renchérissement, qui est devenue particulièrement lourde depuis la fin de la stabilité du coût de la vie en 2022 et qui met les hôpitaux devant de grandes difficultés financières, a fait réagir H+. L'organisme faîtière des hôpitaux suisses exige des milieux politiques et des assureurs une augmentation de 5% des tarifs, ainsi que leur indexation automatique à l'évolution du renchérissement. En ce qui concerne les prestations d'intérêt général du canton de Fribourg, elles augmentent de 1.5 millions en 2023 en comparaison avec l'année précédente.

En résumé, en soustrayant les 23,36 millions de francs de coûts supplémentaires susmentionnés et non-compensés de la perte de 27,9 millions de francs, le déficit se serait élevé à près de 4,5 millions de francs en 2023. Pour rappel, la perte budgétisée en 2022 se montait à 15,7 millions de



## Communiqué de presse

Fribourg, 3 mars 2023

francs. Ces chiffres montrent que les efforts consentis par l'HFR pour améliorer son efficacité depuis 2019 portent leurs fruits. Ainsi, la durée moyenne de séjour s'est considérablement améliorée et s'inscrit, pour le site principal de l'HFR Fribourg - Hôpital cantonal, dans la moyenne nationale, ce qui est réjouissant tant pour la qualité des soins que pour les finances de l'hôpital

En matière de risques majeurs qui pèsent sur le fonctionnement de l'hôpital, le budget 2023 inclut certes une subvention étatique de 4,6 millions de francs destinée à financer la réserve de lits de soins intensifs en lien avec la pandémie du Covid-19, tel que prévu dans la loi fédérale. Mais le budget ne tient toutefois pas compte de coûts Covid-19 supplémentaires. Il en va de même s'agissant des conséquences financières des patients qui restent hospitalisés à l'HFR en attendant un placement en EMS pour lesquels la rémunération est largement insuffisante. Le manque à gagner issu de ces cas d'attente a avoisiné les 10 millions de francs en 2022, raison pour laquelle l'HFR a attiré l'attention des autorités cantonales en septembre dernier sur cette question importante et a engagé des négociations.

L'HFR a élaboré son budget 2023 dans un contexte de forte surcharge hospitalière, qui met son personnel sous haute pression. Pour le Conseil d'administration et la Direction de l'HFR, il ne saurait dès lors être question de lancer un plan d'économie visant le personnel médico-soignant. Si l'HFR a pu jusqu'ici limiter les reports d'interventions électives et éviter de fermer des lits, c'est grâce à l'énorme engagement de son personnel. Par ailleurs, dans la situation de pénurie de personnel dans laquelle se trouve le système de soins suisse, l'HFR prendra toutes les mesures pouvant être prises afin d'améliorer les conditions de travail et de fidéliser ses collaborateurs et collaboratrices. Ces mesures ont pour objectif de réduire la tension chronique en matière de personnel, et de diminuer l'absentéisme afin de maintenir la qualité des soins et la sécurité de la prise en charge des patients qui se situent au cœur de la mission de l'HFR et de ses équipes.

Face à un déséquilibre conséquent des finances de l'HFR, les instances dirigeantes de l'hôpital sont engagées dans des négociations avec les autorités cantonales afin de trouver une solution pérenne au financement des coûts provoqués par l'inflation, notamment sur la masse salariale de l'HFR, tout comme pour le manque à gagner induit par des patients hospitalisés en attente d'un placement en EMS. En parallèle, le Conseil d'administration et la Direction générale entendent renégocier l'ensemble des tarifs hospitaliers avec les assureurs-maladie en vue du budget 2024.

Compte tenu de la situation financière de l'HFR, sa capacité d'autofinancement de ses investissements est fortement limitée. Comme par le passé, les investissements libérés sont limités au strict nécessaire, à savoir le remplacement des équipements bio-médicaux pour répondre aux normes, l'entretien des bâtiments et le développement des centres de santé. Des discussions sont en cours avec le gouvernement cantonal sur les modalités de financement des investissements à court et moyen terme.

### Renseignements

- Annamaria Müller, présidente du Conseil d'administration, T +41 26 306 01 02 de 13 h à 14 h.
- Philipp Müller, vice-président du Conseil d'administration, président de la délégation des finances et de l'audit,
- T +41 26 306 01 02 de 13 h à 14 h.
- Marc Devaud, directeur général, T +41 26 306 01 02 de 14 h à 15 h.

### Service de presse

- Catherine Favre Kruit, chargée de communication T +41 26 306 01 25

**Annexe** : budget 2023

# Budget 2023

(en milliers de francs)

	Budget 2023
Recettes stationnaires brutes	276'684
Recettes ambulatoires brutes	194'724
Déduction sur produits des prestations	-141
<b>Produits des prestations de services</b>	<b>471'268</b>
Produits de prestations au personnel et à des tiers	12'277
Prest. d'intérêt général et autres prestations	64'086
<b>Autres recettes résultant de livraisons et de prestations</b>	<b>76'363</b>
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>547'631</b>
Fournitures médicales	-101'894
Charges alimentaires	-6'129
Charges ménagères	-6'570
<b>Charges de matériel</b>	<b>-114'593</b>
<b>Bénéfice d'exploitation I</b>	<b>433'038</b>
Charges salariales	-317'150
Assurances sociales	-69'937
Honoraires	-2'800
Autres charges de personnel	-3'242
<b>Charges de personnel</b>	<b>-393'129</b>
<b>Bénéfice d'exploitation II</b>	<b>39'909</b>
Coûts des immobilisations (hors amort.)	-5'120
Entretien et réparations	-16'383
Charges d'énergie et eau	-6'580
Charges d'administration et d'informatique	-17'656
Autres charges liées aux prestations aux patients	-2'614
Autres charges non liées aux prestations aux patients	-4'224
<b>Autres frais d'exploitation</b>	<b>-52'577</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>	<b>-12'668</b>
<b>Amortissements et réévaluations</b>	<b>-17'909</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts (EBIT)</b>	<b>-30'577</b>
<b>Charges financières</b>	<b>-2'897</b>
<b>Produits hors période et exceptionnels</b>	<b>5'504</b>
<b>Perte annuelle</b>	<b>-27'970</b>